

RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 02261
Numéro SIREN : 833 475 288
Nom ou dénomination : 14 R NANTAISE

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2024 sous le numéro de dépôt 1701

EURL 14 R NANTAISE

DÉPÔT DU

COMPTES ANNUELS

2050 - Bilan Actif

26 JAN. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

01701

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 14 R NANTAISE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 14 RUE NANTAISE 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 83347528800019		Néant <input type="checkbox"/>			
		Exercice N clos le 30/09/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	809	274
		Fonds commercial (1) AH	AI	246 000	246 000
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	78 358	22 360
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	143 143	68 089
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	4 800	4 800
TOTAL (II) BJ		473 385	91 259	382 126	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	9 708	9 708
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 249	2 249
		Autres créances (3) BZ	CA	18 325	18 325
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE		
Disponibilités CF		CG	15 766	15 766	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 050	3 050	
	TOTAL (III) CJ	CK	49 101	49 101	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		522 486	91 259	431 227	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL 14 R NANTAISE		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA		10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		6 634	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(28 262)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		(10 627)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		287 335	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		83 573	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		53 282	
	Dettes fiscales et sociales	DY		17 663	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC		441 855		
Ecarts de conversion passif*	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		431 227		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		236 595		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N		Total			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
Désignation de l'entreprise : EURL 14 R NANTAISE Néant <input type="checkbox"/> *							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	310 807	FB	FC	310 807	
	Production vendue { biens * services *	FD	103	FE	FF	103	
		FG	2 263	FH	FI	2 263	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	313 173	FK	FL	313 173	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	4 658	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	21 201	
	Autres produits (1)(11)				FQ	5	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	339 039
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	88 902	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(2 677)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	118 224	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	3 525	
	Salaires et traitements*				FY	104 244	
	Charges sociales (10)				FZ	8 309	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	32 760
						GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
Autres charges (12)				GE	1 665		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	354 954	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(15 915)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	109	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	109	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	4 601	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	4 601	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 492)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(20 407)	

Ceged Group

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise		EURL 14 R NANTAISE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		7 854
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		7 854
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(7 854)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	339 148
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	367 410
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(28 262)
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IR	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	21 201
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 056	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6		
		obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7		
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Amortissements des immobilisations			7 854	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS

2022

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 14 R NANTAISE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 431 227 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 28 262 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/11/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial	246 000		246 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 083		1 083
Immobilisations incorporelles	247 083		247 083
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	97 759	19 400	78 359
- Installations générales, agencements aménagements divers	139 559	1 500	138 059
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 585	3 500	5 085
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	245 902	24 400	221 502
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations			
- Autres titres immobilisés			
- Prêts et autres immobilisations financières	4 800		4 800
Immobilisations financières	4 800		4 800

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	448	361		809
Immobilisations incorporelles	448	361		809
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 324	20 436	19 400	22 360
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 901	18 860	1 500	63 261
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 371	958	3 500	4 829
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	74 596	40 254	24 400	90 450

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 425 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 800		4 800
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 249	2 249	
Autres	18 326	18 326	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 050	3 050	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Produits à recevoir			
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR			1 979

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 441 855 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	287 336	82 076	205 259
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 283	53 283	
Dettes fiscales et sociales	17 663	17 663	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	83 574	83 574	
Produits constatés d'avance			
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	73 106		
(**) Dont envers les associés	83 574		

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	5 426
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	401
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	6 740
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	1 029
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	798
TAXE D APPRENTISSAGE	71

14 R NANTAISE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 14 Rue Nantaise
35000 RENNES

833 475 288 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 31 mars 2023

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2022 s'élevant à 28.262,13 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : - 28.262,13 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : - 28.262,13 euros

TOTAL : - 28.262,13 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 15 novembre 2017.

Pour extrait certifié conforme,
La Gérance

